

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



La Commune à Vivre

SEANCE DU 9 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le **NEUF JUIN**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle La Grange, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Alexandra **BIDEAU**, Julie **BOCHEL**, Agnès **BREGENT**, Anton **BUREL**, Amélie **CHAUVIN**, Gwennaél **DANION**, Yannick **FOLGOAS**, Sylvie **GARDANS**, Christian **GAUTIER**, Christine **GEORGES**, Béatrice **LAMBERT**, Denis **LEMARCHAND**, Christophe **LOYEAU**, Murielle **POISSENOT**, Valérie **ROCHFORT**, Dominique **TRAON**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Secrétaire de séance : Julie **BOCHEL**.

D/20/06/001 - Tenue de la séance à huis-clos

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, qu'il se réunit à huis clos.

D/20/06/002 – Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne Julie **BOCHEL** en qualité de secrétaire de séance.

D/20/06/003 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2020

Le procès-verbal de la réunion d'installation du Conseil Municipal du 26 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

D/20/06/004 – Vote du compte administratif 2019 - Budget principal et budget annexe

Budget principal

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, sous la présidence d'Agnès **BREGENT**, 1^{ère} Adjointe, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve le compte administratif principal 2019.

Cellule commerciale

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, sous la présidence d'Agnès **BREGENT**, 1^{ère} Adjointe, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve le compte administratif « Cellule commerciale » 2019.

D/20/06/005 – Vote du compte de gestion 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D/20/06/006 – Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

Le conseil municipal, après en délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des quatre adjoints et des quatre conseillers délégués

D/20/06/007 – Détermination du nombre maximum d'élus par commission

Le conseil municipal, après en délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe le nombre maximum d'élus par commission à 6.

D/20/06/008 – Composition des commissions municipales

Sur proposition de Monsieur le Maire et suivant l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de former les commissions municipales.

D/20/06/009 – Composition de la commission d'appels d'offres

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, après un vote à main levée, désigne trois membres titulaires et trois membres suppléants.

D/20/06/010 – Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, après avoir voté à main levée, a désigné deux délégués, à l'unanimité.

D/20/06/011 – Désignation des délégués au Syndicat de Gendarmerie

Le Conseil Municipal, après avoir voté à main levée, a désigné deux délégués, à l'unanimité.

D/20/06/012 – Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de l'École de Musique de La Flume

Le Conseil Municipal, après avoir voté à main levée, a désigné trois délégués, à l'unanimité.

D/20/06/013 – Désignation du représentant à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunale de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne un délégué à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR).

D/20/06/014 – Convention portant organisation et coordination de l'accueil loisirs, animation jeunesse - Avenant de prolongation de délai.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'UFCV à signer tout document se rapportant à cette affaire.

D/20/06/015 – Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2020.

D/20/06/016 – Convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de mettre en place ce dispositif et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

D/20/06/017 – Tarifs périscolaires année scolaire 2020-2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de modifier les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2020.

D/20/06/018 – Délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire certaines délégations.

Le Conseil Municipal prend acte que cette délibération est à tout moment révoable et autorise que la présente délégation soit exercée par le 1^{er} adjoint en cas d'empêchement du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 24 minutes

Fait à Cintré, le 10 juin 2020

Le Maire,

Jacques RUELLLO.